L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

170599 - Commentaire sur l'invocation: «je me suis efforcé en cachette à perpétrer des actes de désobéissance et Toi, Maître, tu t'es efforcer à dissimuler mes actes»

question

J'employais cette formule puis un ami m'a dit qu'elle est interdite. Je voudrais savoir si elle l'est ou pas.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Par sa grâce, Allah Très haut a largement dispensé le musulman de l'usage de cette invocation. En effet, le Coran comporte des invocations riches et succinctes reçues des prophètes et messagers. La noble Sunna contient encore des invocations enseignées par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). Il y a encore d'excellentes invocations reçues des généraux compagnons, et des vertueux ulémas. Elles sont regroupées dansde nombreux ouvrages comme on les retrouve dispersées dans leurs biographies parfumées. Je ne sais pas quel est le besoin qui pousse quelqu'un à inventer des mots pour en faire une invocation adressée à son Maître Très haut. Pire, au lieu de se contenter de l'utiliser dans ses rapports avec son Maître , il la diffuse publiquement dans des sites web et ailleurs. Celui qui visite les sites web, en découvre une énorme quantité. La plupart de ces invocations font l'objet de réserves religieuses parce que ceux qui les rédigent ne sont ni des ulémas ni des chercheurs du savoir religieux.

Un des exemples de ce que nous venons de dire consiste dans ce qui est publiée dans un grand nombre de sites web en fait d'invocations clairement arrangées de manière artificielle. Elles

L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

contiennent une phrase particulièrement odieuse. C'est celle citée par l'auteur de la présente question. Son caractère erronése manifeste sous deux aspects:

Le premier est l'apparente comparaison entre l'effort du serviteur crée et désobéissant et l'effort du Maître créateur et pardonner, ce qu'il ne convient pas à un invocateur de faire car il revient à sous estimer le Maître Puissant et Majestueux.

Le second est d'attribuer un effort à Allah Très haut. L'usage de ce terme en parlant du Maître Très haut est mauvais car le terme indique un déploiement deforce et d'énergie, ce qui est impossible de la part d'Allah Très haut qui a dit lui-même qu'll a crée les cieux et la terre sans éprouver de fatigue. En effet , Allah très haut a bien dit: Nous avons créé les cieux et la terre et l'espace qui les sépare et Nous n'avons éprouvé aucune fatigue (Coran,50:38). Cette négation de la fatigue et de l'épuisement par rapport à Allah Très haut est une réalité absolue. Si elle est mentionnée après l'affirmation de la création des cieux et de la terre , c'est juste pour dissiper un soupçon et réfuter les propos des juifs allant dans ce sens. L'absence de fatigue et d'épuisement implique la parfaite puissance d'Allah.» Extrait du Tafsir de la sourate de la vache. (2/132).

Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «sachez qu'en niant des attributs on n'en entend pas seulement les nier, car on entend au-delà de la négation affirmer leurs contraires. Si Allah Très haut dit de Lui-même: Nous n'avonséprouvé aucune fatigue, il fautcomprendre en plus l'affirmation de ses parfaites force et puissance.» Extrait de Tafsir de la sourate de la vache (2/132).

Si on peut dire du serviteur désobéissant qu'il a fait un effort pour perpétrer son forfait, comment peut il demander à son Maître de déployer un effort pour dissimuler sa faute alors que le Transcendant est tout à fait capable de la lui dissimuler, mieux de la lui pardonner, voire d'y substituer de bonnes action en prononçant le seul mot :sois?! Ce n'est pas permis. Pire c'est interdit. Il n'est permis à personne de parler de son Maître d'une manière qui insinue l'imperfection

L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

ou l'éloignement du rang que l'observance des bonnes règles de conduite à l'égard du Transcendant impose à celui qui s'adresse à Lui.

Le musulman doit éviter l'usage de cette phrase et sa diffusion. Les responsables des sites électroniques doivent la supprimer de leurs sitespour ne pas encourir le péché inhérent à sa diffusion.

Allah le sait mieux.